		,	, ,
. 10	soussic	mei	Α

Adherent Adherent

demeurant

2 rue Jean Renoir-31500-Toulouse

certifie renoncer au remboursement des frais ci-dessous et les laisser à l'association

Dojo Burgien
1 rue du Docteur DUBY-BOURG EN BRESSE-1000

en tant que don.

Frais de déplacement

Tarif kilométrique appliqué pour le rembourssement : euro

Date jj/mm/aaaa	Trajet	Kms parcourus	Total frais Kms	Coût péages	Coût repas	Coût hébergement	Total
2023-05-23	voiture	100	25	100	100	100	325

Montant total des frais de déplacement 325

Je suis licencié sous le n° de licence suivant :

325

Licence n° L256

Montant total des dons

Pour bénéficier du reçu de dons, cette note de frais doit être accompagnée de toutes les justificatifs correspondants

Signature du bénévole:

Partie réservée à l'association

N° d'ordre du Reçu : 2009-007

Remis le :

Signature du Trésorier :